

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 33 (1945)

Heft: 676

Artikel: Quelques précisions sur le Don suisse

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265385>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A NOS ABONNÉS

Nous rappelons à tous ceux de nos abonnés dont l'abonnement est échu au 31 décembre qu'ils peuvent en régler le montant pour 1945 (6 frs) dans tous les bureaux de poste par un versement à notre compte de chèques postaux L. 943.

IN MEMORIAM

Alice Krieg (1890-1944)

Nous la savions très gravement atteinte d'une maladie incurable, mais contre laquelle elle luttait avec tant de courage physique et moral que l'annonce de son décès, survenu le 20 décembre, a été une douloureuse surprise pour tous ses amis, tous ses collègues, et parmi eux tous les suffragistes qui la connaissaient et avaient travaillé avec elle. Membre du Comité Central de notre Association suisse pour le Suffrage féminin, membre du Comité de la Section de Neuveville, dont elle était un membre actif et fidèle, elle défendait en effet nos idées avec conviction et persévérance, et c'est une perte cruelle que son départ fait éprouver notamment à la vaillante petite Section des rives du lac de Bière.

Elle n'était cependant pas une suffragiste «de profession», comme d'autres parmi nous, et c'est essentiellement à l'enseignement, pour lequel elle était très remarquablement douée, qu'elle avait voué sa vie, mais sans faire des parts distinctes, comme cela est parfois le cas, entre ses convictions féministes et l'influence qu'elle exerçait sur ses élèves. Au contraire, elle voyait la tâche magnifique à remplir par des éducatrices pour faire comprendre à la jeunesse féminine ses responsabilités, pour l'en rendre digne, et l'animer à son tour de cet esprit de collaboration à la chose publique, de ce sentiment de sa dignité et de sa valeur de femme qui veut être mieux à même de servir. C'est ce même esprit, inspiré par des convictions religieuses très profondes, qu'elle apportait à l'Union chrétienne des Jeunes filles, où elle exerça aussi une influence considérable, tant à la Neuveville comme présidente des Unions du Jura que dans le Comité national, qui est, lui aussi, en deuil par son décès.

Ses dons particuliers, Alice Krieg les appuyait sur sa instruction étendue, due tant à ses nombreux voyages et séjours à l'étranger, en Angleterre et en Russie notamment, qu'à ses études à Lausanne et à Berne. C'est à l'Université de cette dernière ville qu'elle obtint le diplôme d'enseignement pour les écoles secondaires.

res; un petit fait qui marque bien la volonté et la ténacité de son esprit, ce dernier grade, elle le passa, à plus de 40 ans, après une longue interruption de ses études; or, qui, parmi nous, ne sait le courage qu'il faut pour se plier de nouveau à une discipline scolaire après avoir goûté, en personne adulte, des joies de l'esprit! Ce grade lui valut, après quelques années de séjour dans un village du Jura bernois, d'être nommée professeur au Progymnase de Neuveville; et l'on peut bien dire que, dans ces fonctions, elle donna toute la mesure de ses capacités, appréciée, respectée, et aimée de tous comme elle le fut. C'est cette charge aussi que la mort seule lui a fait tomber des mains: ses amis nous ont dit sa vaillance héroïque devant la maladie: pleinement consciente de la gravité de son état, et avec une parfaite lucidité et une admirable maîtrise de soi, elle continua à tenir sa classe jusqu'à la limite de ses forces, voyant calmement venir la mort, soutenue qu'elle était par une foi profonde. «C'est au prix des plus grands efforts, nous écrit-on, qu'elle gravissait, les derniers jours, l'escalier de son école, mais elle entraînait en classe avec un sourire, et s'adressait à son auditoire de jeunesse avec son habituelle patience et son habituel enthousiasme...» Et les témoignages touchants et nombreux, tant officiels que privés, qui entourèrent ses obsèques, ont dit aux siens l'estime, l'amitié, et l'admiration que ce caractère, ferme et bienveillant, à la

fois avait inspiré à tous ceux qui la connurent. Notre journal, dont elle était une lectrice attentive et fidèle, tient à se joindre, lui aussi, à toutes ces manifestations de regret, disant à sa famille, à sa mère âgée en particulier, la part très vive qu'il prend à ce deuil qui frappe aussi la famille suffragiste.

E. Gd.

Aurons-nous un nouveau conseiller fédéral féministe ?..

La question est importante pour nous, puisque, si le Conseil Fédéral adopte pour étude le postulat Oprecht, il devra se prononcer sur les résultats de cette étude et donner son opinion, en tant que gouvernement, pour ou contre nous. Aussi avons-nous écrit pour nous renseigner à M^{me} Huguenin-Dubois, présidente du Comité cantonal neuchâtelais pour le suffrage féminin qui nous a répondu ce qui suit:

Depuis plusieurs années, les suffragistes de notre canton se sont adressées à M. Max Petitpierre, comme député au Grand Conseil, ou président de l'une ou l'autre Commission, pour le prier d'appuyer telle ou telle motion, ou encore lors de l'élaboration de la loi sur l'exer-

cice des droits politiques. Dans ce dernier cas, il n'a pas pris position en notre faveur, en inscrivait dans la loi un nouveau paragraphe qui nous aurait faites du coup des citoyennes: ce que lui a reproché un député socialiste lors de la dernière session (il était à ce moment président de la Commission chargée de rapporter sur cette loi).

Mais ce que nous pouvons relever à son actif, c'est qu'il a toujours répondu à chacune de nos lettres rapidement et aimablement: à propos du postulat Oprecht, tout récemment encore, il nous écrivait: «Je ne manquerai pas, si j'ai à m'occuper de la question qui vous intéresse, de l'examiner avec la plus grande objectivité». Evidemment il appartient à un milieu qui, par définition (haute Société de Neuchâtel), n'est pas très favorable à nos idées; aussi en lui écrivant comme Association suffragiste pour le féliciter, nous avons trouvé plus diplomatique de ne pas lui poser de question qui l'obligerait à prendre position, et nous sommes-nous bornées à lui exprimer notre reconnaissance et notre confiance... ajoutant que nous espérons en sa bienveillance et son objectivité pour les questions qui préoccupent si vivement les femmes en ces années où les tâches se multiplient...

Espérons que cette bienveillance et cette objectivité, que chacun se plaît à reconnaître, prouveront à M. le Conseiller fédéral Petitpierre que ce qu'il réclame de plus chez nous la simple équité: nos droits complets de citoyennes.

Quelques précisions sur le Don Suisse

Notre article paru dans un précédent numéro sur le «Don Suisse» — nom choisi maintenant pour l'œuvre officielle d'aide aux populations dans la misère dirigée par le Comité Wetter — nous a valu une aimable lettre du Dr. Lindt, chef du service d'information de cette œuvre, qui nous prie de préciser les deux points suivants: «Vous mentionnez, nous écrit-il, qu'un des projets du Conseil Fédéral est de proposer la somme de 100 millions pour venir en aide à des populations sans ressources... Il s'agit de bien mettre au clair ceci: Le fonds du Don Suisse sera alimenté, d'une part par les 100 millions que le Parlement a votés, et d'autre part, par le résultat d'une collecte publique qui aura lieu au début de l'année 1945. Il est nécessaire qu'à côté de l'Etat, le peuple entier, l'économie, les cantons, les communes, les personnes privées aient la possibilité de contribuer directement à l'œuvre de secours aux victimes de la guerre».

«En second lieu, vous dites que l'on aurait décidé de limiter à un rayon défini autour de nos frontières les régions à secourir. Telle décision rendrait notre activité trop rigide et ne correspondrait pas aux principes de notre œuvre. Il s'agit de porter secours là où les besoins sont

Pour l'An qui vient...

Nos principales collaboratrices pour 1945

Mmes et Mlles

S. BONARD: (*Féminisme, suffrage, articles de fonds, nouvelles du canton de Vaud, expositions, etc., etc.*).

Dorette BERTHOUD: (*Etudes et feuillets littéraires et historiques, essais et considérations féministes, etc.*).

E. di CENTA (Lisette): (*Féminisme, comptes rendus, variétés, etc.*).

Marg. EVARD: (*Education, psychologie*).

M. FOLLY: (*Traductions, adaptations, comptes rendus, etc.*).

Marianne GAGNEBIN: (*Etudes et feuillets littéraires et artistiques*).

E. Gd.: (*Suffrage, féminisme, politique, questions sociales et économiques, articles de fonds, nouvelles internationales, nouvelles de Genève et de Suisse, etc., etc.*).

Renée Gos: (*Etudes littéraires, comptes rendus bibliographiques, variétés, etc.*).

J. GUEYBAUD: (*Féminisme, suffrage, comptes rendus divers, quêtes et activités nationales et internationales*).

Gabrielle GUICHARDET: (*Comptes rendus divers, reportages, etc.*).

E. KAMMACHER avocat: (*Questions féministes et juridiques*).

A. LEUCH: (*Politique fédérale, nouvelles fédérales, votations populaires, articles de fonds, nouvelles suisses, etc.*).

Marg. MAIRE: (*Etudes bibliographiques et historiques*).

Fanny MAY: (*Comptes rendus, adaptations, variétés, etc.*).

A. DE MONTET: (*Comptes rendus, traductions, adaptations, questions sociales, nouvelles suisses, etc.*).

Hélène NAVILLE: (*Littérature, poésie*).

PENNELLO: (*Comptes rendus d'exposition à Genève*).

Simone PIERRE: (*Variétés, croquis, questions d'éducation féministe*).

M. L. PREIS: (*Etudes et critiques littéraires, comptes rendus divers, traductions, etc.*).

Antoinette QUINCHÉ, avocate: (*Questions féministes et juridiques*).

Ruth SCHAEFER-ROBERT, avocate: (*Questions féministes, juridiques et politiques*).

Dr. Mariette SCHAEZEL: (*Moralité publique, éducation sexuelle, etc., etc.*).

Marg. SIGEFRED: (*Comptes rendus divers, adaptations et traductions, etc.*).

Emilie TREMBLEY: (*Etudes littéraires et historiques, comptes rendus bibliographiques, etc.*).

Valentine WEIBEL: (*Comptes rendus divers, variétés, etc.*).

Alice WIBLE-GAILLARD: (*Comptes rendus bibliographiques, questions féministes diverses, etc., etc.*).

...puis celles qui se cachent derrière des initiales pour nous fournir d'autres informations, d'autres comptes rendus, des analyses, des traductions, des adaptations et qui, malgré leur modestie, sont bien connues de nos lecteurs: S. F. (Lausanne), M. F. (Genève) et d'autres encore.

...puis toutes les Associations et organisations qui nous envoient régulièrement de leurs nouvelles et comptes rendus et mettent leur documentation à notre disposition: Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Association suisse pour le Suffrage féminin et ses Sections, Cartel d'Hygiène sociale et morale, Association des Femmes universitaires, Groupement la Femme et la Démocratie, Secrétariat féminin suisse et ses trois Sections, Unions des Femmes de Genève, et d'autres encore...

...puis, enfin, tous ceux et toutes celles, collaboratrices et collaboratrices spéciales et spéciales auxquels nous ferons appel dans le courant de l'année qui vient, souhaitant toujours que, d'occasionnelle, leur collaboration devienne régulière pour le développement et l'amélioration de notre journal.

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION
33 professeurs
dans la nouvelle
programmés
individuels
gain de temps

École LEMANIA
LAUSANNE



Quelques livres encore à signaler après Noël

MARGERIDE: *Paille noire des étalles*, roman. Ed. des Trois Collines, 1 vol. Genève 1944.

Nous devons à cette édition des *Trois collines* plusieurs ouvrages inspirés de la Résistance française, et dont, sans elle, dans notre paisible et confortable Suisse romande, nous n'aurions jamais pressenti la poignante souffrance... Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié les *Amants d'Avignon*, petit volume signé d'un pseudonyme, dont le compte rendu a paru ici-même, que son titre dessert certainement par sa banale apparence d'adultère et qui est bien au contraire l'évocation de la plus passionnante aventure d'une des nombreuses héroïnes anonymes de la Résistance. Et la *Paille noire des étalles*, signée évidemment aussi d'un pseudonyme, s'inspire à la même source, en nous faisant toucher de près l'un des aspects les plus révoltants de l'occupation ennemie: l'emploi de petites filles de quinze ans, des enfants encore, qui servent de rabatteurs, font parler, parmi les «gars du maquis»,

des jeunes, des trop jeunes qui, ne se méfiant pas suffisamment, laissent échapper un mot de trop, et «d'une parole sans importance, du sourire d'une petite fille, résultent combien de déportations, combien de familles en deuil»...

Malgré le titre, c'est à peine un roman, mais une histoire tragiquement vraie, d'où ressortent en lumière, à côté de la pitoyable Catherine — dont on se demande si elle est ou non consciente du rôle atroce qu'on lui fait jouer, si elle cherche vraiment à y échapper, ou si elle va trahir encore celui qui, plus âgé, l'a recueillie et réchauffée un soir de neige — deux figures en relief: celle d'Elie Chaméane, le professeur de lycée, de tradition huguenote, rallié à la Résistance, et qui se dit avec une joie intérieure profonde que si son père, le pasteur, le voyait, il serait content; et celle de la Mère Supérieure St-Claire, directrice de la Maison de Refuge, espérant rééduquer Catherine que l'autorité civile lui a amenée avec d'autres prostituées mineures ramassées dans la cité industrielle, et qui se la voit enlever par l'officier — poli d'ailleurs — en capote vert pâle, qui vient la chercher pour la «remettre en circulation» parce que «elle et ses semblables lui sont très utiles...» Tout cet aspect de l'horreur avilissante de la guerre doit être connu, et le cadre, l'atmosphère — ville et faubourgs sous la neige, misère des quartiers pauvres, ravins de hêtres et de châtaigniers où se terrant les réfractaires dans des fermes délabrées — valent aussi que l'on s'y attarde.

E. Gd.

Henri GUILLEMIN: *Reste avec nous*. A la Baconnière, Bibliothèque Elzévir, Neuchâtel Ed. cou-

vrante numérotée avec quatre illustrations d'André Rossettel: 3 fr.

Un tout petit livre de soixante-six pages, sur lequel on reste hésitant à émettre un jugement. Car nous savons des âmes pieuses, aux convictions sincères et profondes qui ont été douloureusement attristées, peignées et scandalisées par sa lecture, alors que d'autres âmes, pieuses et sincères elles aussi, ont jugé au contraire que ce récit, en un langage volontairement vulgaire et grossier, pouvait atteindre des masses, réveiller des consciences, rendre plus proche de l'humain le drame de la Passion... Elias Achim, le savetier pareuseux, s'est trouvé assister par hasard à l'arrestation de celui qu'il appelle seulement le Nazaréen, puis à son jugement, à sa crucifixion, à sa mort, à sa résurrection, et dans ce même argot choquant, il raconte ce qu'il a vu, essaye de décrire le «grand bonheur, qui, dans l'auberge d'Emmaüs, lui a coulé dans tout le corps...» Les sentiments que font éprouver ces pages nous paraissent d'un ordre individuel trop profond pour que la critique soit en droit de faire valoir une opinion.

E. Gd.

Eric de MONTMOLLIN: *Sur un temps troublé*. Ed. La Baconnière, Neuchâtel.

On a beaucoup écrit sur le «temps troublé» où nous sommes contraints de vivre: politiciens, moralistes, ecclésiastiques, sociologues, économistes s'efforcent à l'envi d'expliquer, voire d'excuser l'affreux gâchis qui règne partout, et chacun de suggérer des plans ou des améliorations.

M. Eric de Montmollin se classe parmi les essayistes chrétiens; non pas qu'il use d'un ton

onctueux et bénisseur, il dissèque, au contraire, impitoyablement notre conduite passée et présente et il nous montre par quelles faiblesses et lâchetés de caractère on a laissé s'établir les mauvaises habitudes qui nous ont conduits à la catastrophe. Aux grands maux, les grands remèdes: l'autre ne voit de salut que dans une véritable conversion des collectivités. Il nous prouve que, jadis, de longues périodes de paix ont été acquises par la sagesse et l'abnégation de certains chefs; aujourd'hui où les collectivités s'affrontent, c'est à elles à s'imposer les sacrifices nécessaires. Peut-on exiger d'une collectivité la magnanimité que témoigne parfois un individu? Cela semble douteux.

Quoi qu'il en soit, cette parole sévère et probe fortifie les lecteurs et il nous souvient d'un temps, où les premiers articles de ce livre, parus dans *Suisse contemporaine* nous faisaient l'effet d'une bouffée d'air frais pour nos pommés asphyxiés par l'angoisse. Si seulement nous voulions bien méditer, avec M. de Montmollin, sur le dogme de l'«infaillibilité humaine»! si seulement chacun consentait à s'humilier et à reconnaître que nul ne possède en son cerveau la formule politico-sociale qui rendra les sociétés heureuses! Si seulement on ne se jetait pas toujours dans l'un ou l'autre extrême! Les erreurs des uns seraient compensées par les erreurs des autres et un certain équilibre, peut-être supportable, s'établirait! Pardon, ici, je dépasse la pensée de l'auteur et je me mets, à mon tour à raisonner «sur ce temps troublé». Il est temps de s'arrêter.

A. W.-G.

LA RÉSIDENCE
Florissant 11
Tél. 4.13.88 (8 lignes)
GENÈVE
Hôtel-Restaurant Bar
Grands et petits salons pour réceptions
160 lits 50 salles de bains
Téléphone dans toutes les chambres
Deux tennis - Parc pour autos - Arrangements p. familles
G. E. LUSSY, Dir.

les plus impérieux. Il est vrai que, pour que l'activité soit efficace, il faut nous limiter à ce qui est rationnel et indispensable, mais il serait faux de concevoir une délimitation artificielle des régions à sécuriser.

L'on sait d'autre part que la grande collecte, dont il vient d'être question, est organisée par un comité suisse fort nombreux où se trouvent cinq femmes: Mmes Jeanne-Nicolet (Lausanne), présidente de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses, Beck-Meyenberg (Sursée), représentant l'Alliance des femmes catholiques, Kägi-Fuchsmann (Zurich), présidente de l'Aide suisse aux ouvriers, Züblin-Spiller (Zurich), présidente du Bien public, et Mercier (Glaris), présidente de la Société d'utilité publique des femmes suisses. Des noms de femmes entraînées au travail d'entraide seront vraisemblablement soumis aux autorités cantonales afin que les comités d'action cantonaux soient aussi mixtes.

Nos lectrices ont déjà appris par la presse locale qu'à Genève un Comité s'est formé pour coordonner sur le terrain cantonal l'activité des groupements, qui, à Genève, travaillent ou sont disposés à travailler pour l'aide aux victimes de la guerre, pour établir un lien avec les administrations officielles poursuivant le même but, centraliser les informations comme les demandes, et diriger ces dernières sur les groupements susceptibles d'y donner suite, évitant ainsi les doubles emplois. Ce Comité, dit de coordination, est présidé par le Dr. W. Junet, de la Croix-Rouge, et deux femmes font partie de son Bureau: M^{lle} Borsinger, de Baden, la vaillante et active directrice de la Pouponnière fondée par elle, et M^{me} H. Matthey.

Disons encore que la Section genevoise du Service civil féminin, estimant avec raison indispensable d'employer son activité restée jusqu'ici, Dieu merci! sans usage — activité prévue en faveur des victimes d'éventuels bombardements — a décidé d'adopter la ville du Ponthin, dans l'Ardeche, qui a été, elle, complètement rasée par les obus. Deux grands wagons chargés de literie, de vaisselle, de vêtements, de meubles, etc. sont partis ces jours derniers. D'autres villes martyres sont également adoptées chez nous: dans les milieux féminins, le Lycéum et les Frauenzentralen ont adopté des villes hollandaises.

Le problème du S. C. F.

(Suite de la 1^{re} page.)

Dans l'esprit de la SCF, ce n'est pas la possibilité d'avancement qui doit primer, c'est la qualité de discipline, c'est le désir de « servir ». Servir n'importe où, n'importe comment. Qu'une SCF se distingue par un esprit d'initiative, de bonne camaraderie, d'entraide, de discipline physique et morale, des qualités de travail, de bonne humeur et d'entrain, les chefs ne sont pas lents à la remarquer et à la proposer pour le cours de cadres. Donc en réalité, possibilité d'avancement à toutes celles qui prennent leur tâche au sérieux et sur lesquelles on peut compter. Mais il ne suffit pas d'avoir fait plusieurs centaines de jours de service, confortablement à l'abri dans un bureau, il faut avoir prouvé pendant ce laps de temps que l'on est vraiment SCF, c'est-à-dire qu'on possède l'esprit qu'il faut pour se faire respecter, pour s'imposer, pour comprendre les autres, et pour se donner entièrement à sa tâche, en un mot: avoir l'esprit d'Axenfels!

Je connais des SCF qui ont actuellement un millier de jours de service qui sont des modèles de demoiselles de bureau, et pourtant qui ne savent pas encore obéir. Elles ne savent pas boutonner leur tablier jusqu'au dernier bouton; elles ne savent pas être à l'heure, elles n'acceptent pas de porter des bas en été; elles ne savent pas se faire respecter, elles ne respectent par les autres. Celles-ci, certainement, elles resteront éternellement « pioupious », mais ce n'est pas la faute de l'organisation.

Nous avons manqué le coche en n'organisant pas nous-mêmes cette branche de la défense nationale, c'est entendu; mais il ne dépend que de nous d'en faire quelque chose de bien. Le SCF c'est vous, c'est moi qui en faisons partie! Vous ignorez sans doute enfin qu'à la tête du SCF, à côté du colonel Vaterlaus et du major Helfer, il y a un état-major composé presque exclusivement de femmes de tête qui savent ce qu'elles veulent et qui donnent à notre SCF tout leur cœur, tout leur temps, toute leur initiative, toute leur influence féminine pour faire du SCF des femmes sur lesquelles on puisse compter non seulement en temps de guerre, mais aussi en temps de paix. Et c'est dans ce but que l'on parle de service militaire féminin obligatoire et c'est dans ce but que l'on fait un appel si pressant à toutes les femmes suisses.

Chef de Gr. SCF Poncey Jane.

Ayant pris connaissance de la réponse ci-dessus, l'auteur de l'article en question tient à donner certaines précisions, à titre personnel:

A lire la réponse de la SCF Poncey, nous n'a-

vons pu au premier abord réprimer un mouvement d'impatience: «Voilà, on ne lit pas consciencieusement les choses et on part en guerre sur de fausses impressions». En effet, si notre aimable SCF avait pris la peine d'étudier tranquillement l'article en question, elle se serait évitée des coups d'épée dans l'eau. Elle aurait vu que l'auteur se bornait à constater un certain nombre de faits, sans prendre personnellement position à leur égard, ou même déclarant expressément, en ce qui concerne la nécessité de l'entraînement discipliné, par ex., qu'il faut s'en rapporter à l'opinion des chefs de l'armée responsables de l'état de préparation des troupes. Ceci, simplement pour remettre les choses au point et préciser que l'auteur ne raisonne pas et n'a même jamais raisonné comme notre SCF tandis qu'elle attendait qu'on voulût bien faire appel à ses services. Elle a, elle aussi, plusieurs centaines de jours de service à son actif, et est personnellement convaincue également de la nécessité d'une discipline stricte.

Le même reproche d'inattention à la lecture s'applique à la remarque concernant l'avancement. L'auteur n'a nullement revendiqué pour les femmes occupant un poste élevé dans la vie civile, un grade correspondant au militaire. Elle a simplement rapporté une réflexion que font de nombreuses femmes, et a même pris soin de la faire figurer entre guillemets! Précaution inutile... Certes, nul ne songerait à croire qu'il suffit d'être avocat, médecin ou chef d'entreprise pour devenir nécessairement colonel. Mais, il s'agit d'accorder à celles qui ont les dispositions nécessaires, (le texte le dit expressément) les possibilités d'avancement. Il existe, actuellement, une espèce d'avancement dans le SCF et nous connaissons les fonctions de chef de groupe, inspectrice, directrice de recrutement, membre de la commission fédérale, chef de service, sergent-major (seulement aux cours d'instruction), « Hausmutter », comptable... autant de fonctions souvent très importantes dans le cercle restreint où elles s'exercent, mais non consacrées par un grade, d'où imprécision dans la situation à l'égard de la troupe et des supérieurs, traitement inégal et arbitraire surtout en ce qui concerne la solde. Pourquoi ne pas accorder à ces fonctions l'insigne extérieur qui confirme l'autorité et inspire le respect, après en avoir subordonné l'acquisition à un entraînement spécial? Nous savons, par de nombreux cas pratiques, combien la tâche de certaines SCF serait facilitée, si un grade justifiait en quelque sorte leur autorité. Pourquoi une SCF qui a la responsabilité d'un groupe de 10 à 12 SCF est-elle seulement « chef de groupe » avec solde de caporal, tandis que chez les hommes, c'est le lieutenant qui commande un groupe de cette importance et qu'il a le grade et la solde corres-

pondante? On pourrait continuer ces comparaisons pour toutes les « fonctions »...! Enfin, indépendamment de ces questions de grades, c'est toute l'organisation du SCF qui devrait, avec le temps, être remise en mains féminines. Nous soulignons: avec le temps, car nous ne pensons pas qu'une brusque réorganisation soit indiquée. Depuis 1940, des femmes travaillent presque incessamment dans les SCF et ont acquis, à des postes spéciaux, une vue et une pratique suffisantes pour être aptes à former les cadres de l'organisation. Que ces cadres aient manqué au début, c'est possible, ce n'est pas sûr. L'entraînement militaire n'est pas le critère unique de capacité, voir « Lottas »! Nous contestons en tout cas que les femmes n'aient pas été mises en 1939 pour organiser elles-mêmes les SCF. N'étaient-ce pas plutôt nos autorités qui n'étaient pas mûres pour laisser faire les femmes, tout en leur accordant l'appui nécessaire? Il suffit de se souvenir des difficultés de la première Commission fédérale, dont nous ne voulons pas parler ici, mais que nous signalons pour ne pas laisser passer sans une souris la petite... naïveté... de notre SCF chef de groupe qui croit que nous ignorons « sans doute » qu'à la tête du SCF il y a un état-major composé presque exclusivement de femmes... Ce que nous n'ignorons pas, mais sûrement alors, c'est que si, dès le début, on avait fait appel à toutes les personnalités énergiques et capables, si on avait accordé à ces femmes de tête et de bonne volonté d'autres compétences que celles auxquelles on les a réduites, le SCF ne serait peut-être pas obligé de faire tant de propagande aujourd'hui.

Que nous ne puissions nous comparer aux Lottas (quoique l'auteur le fasse tout de même à propos des fonctions!) nous l'admettons volontiers; mais qu'il faille en déduire que nous devons nous contenter de faire ce que l'on nous demande et d'obéir à une organisation masculine, cela, alors, nous ne pouvons l'accepter.

Et puis, finalement, ici, comme dans d'autres domaines, c'est toujours la même chanson: «La femme est d'un dévouement magnifique, c'est une aide admirable, une excellente organisatrice, une éducatrice parfaite, etc., etc., mais il faut qu'elle reste « à sa place », humble souris en tablier gris-vert au militaire, citoyenne précieuse, mais sans droits au civil...»

Ceci n'empêche pas que nous avons servi et servirons encore de grand cœur notre pays, en modeste tablier gris-vert ou en horrible capote et non moins affreux bonnet de police!

R. SCHAER-ROBERT.

L'auteur tient à préciser qu'ayant quitté les SCF au moment de son mariage, elle ne plaide pas *pro domo*.

Un bel anniversaire

Il m'a toujours paru que l'idéal, pour une femme, est d'unir aux qualités propres à son sexe, quelques qualités masculines particulièrement précieuses: l'objectivité, la droiture, le goût des idées générales, le dédain des détails abêtissants...

Ces qualités pourraient bien être celles de Mlle le Dr. Marie Feyler, qui, depuis quarante ans, pratique la médecine à Lausanne. Cet anniversaire, et un autre aussi, dont Mlle Feyler ne désire pas qu'on parle, ne pouvait demeurer inaperçus de la Section vaudoise des Femmes universitaires et de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin qui ont fêté leur amie dans un souper charmant, au café Vaudois, le 12 décembre, avec deux douzaines de convives; parents,

BAECHLER

teint tout, nettoie tout!

GRANDE MAISON DE BLANC
14, RUE DE RIVE
Calicoes Angle Rue
Verdaine
La Maison des bonnes qualités

INSTITUT DE PHYSIOTHERAPIE
ET D'EXERCICES SCIENTIFIQUES
Fondé en 1906
ANEX & FILS
7, Rue Massot
Kinésithérapie vertébrale, massages,
correction des attitudes vicieuses, douches

PHARMACIE M. MULLER & Co
Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Tél. 4.07.07
Service rapide à domicile

le choix pour toutes les bourses
Buisson - Paisant S. A.
3, rue du Rhône - Genève

GRANDE MAISON DE BLANC - NOUVEAUTÉS

Au **Bébé** de LAINES
Maison spéciale
et sous-vêtements
dames et enfants

ÉCOLE VINET
Ecole pour Jeunes Filles — 104^e année
Classes préparatoires, secondaires
et gymnase.
LAUSANNE - RUE DU MIDI, 13
TÉLÉPHONE 2.44.20

Les fleurs ont leur langage
Les plus belles
Les plus fraîches
se trouvent chez **Hirt**
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60
GENÈVE



A. T. HOBART: *La coupe et l'épée*. Trad. de l'anglais par Jane Fillion. Edit. J.-H. Jeheber S. A. Genève.

Une vie ardente, aux courants divers, anime ce livre de valeur qui nous fait connaître une famille d'immigrants français établis en Californie. John-Philippe Rambeau vint au pays du « verger du monde » pour exploiter la terre pieuse, « plus précieuse que l'or, si propice à la culture de la vigne ». En effet, grâce au progrès de l'irrigation, et outre les autres fruits, le raisin mûrit là-bas en telle abondance et atteint une telle plénitude de développement que les légendes bibliques y semblent réalisées.

C'est d'ailleurs l'ancienne mystique de la vigne qui motive et soutient l'effort de John Rambeau. Son ambition est de réhabiliter le vin par la qualité, de lui restituer sa valeur de symbole. La coupe qui justifie le titre de l'ouvrage, est celle que remplit le via par lequel se transmet, de génération en génération, la connaissance spirituelle. « Le vin est fait pour le meilleur et pour le pire ». L'homme qui le sert à ses banquets comme une nourriture, et l'offre à ses amis en signe de rapprochement, doit lui rendre sa noblesse première en rénovant ses usages comme sa fabrication. Le sujet-maître du roman se trouve dans la grandeur et la décadence de l'industrie viticole en Amérique pendant la période d'entre les deux guerres. Cependant la tribu des Rambeau-Fairon qui trace ses voies sous la paternelle domination du grand aïeul, à l'ombre des vignes, permet l'étude de cas psychologiques très attachants. Chaque membre de la « famille nombreuse » possède une existence privée et un caractère qui lui sont

propres, mais reste étroitement attaché à ceux de sa lignée. Deux figures de femmes retiennent particulièrement l'attention: celle de Charlotte, la mère de famille qui, devenue infirme, continue à exercer son influence rayonnante sur les siens, et celle, plus importante, d'Elisabeth. Nous la voyons arriver de France au début du récit. C'est alors une toute jeune fille. Elle épousera un de ses lointains cousins et finira par prendre en mains l'entreprise de son grand-père, après la mort de celui-ci.

L'abondance d'une telle matière décourage l'analyse, mais non pas l'intérêt qui se soutient clairement de page en page. La traductrice de l'ouvrage, Jane Fillion, a su maintenir cet équilibre. L'aisance du récit fait oublier qu'il appartient d'abord à une langue étrangère.

R. G.

ALVILLE: *Récits et dessins d'un gentilhomme suisse* (Rodolphe de Luterneau). Edition Payot, Lausanne.

Avec un goût très sûr et un soin digne d'éloges, la maison Payot vient d'édition l'ouvrage consacré par Alville — pseudonyme sous lequel se cache un auteur féminin — à Rodolphe de Luterneau, colonel, inspecteur fédéral et réorganisateur de l'artillerie, membre du Petit et du Grand Conseil de Berne, qui fut le témoin de la Révolution helvétique, de la Médiation et de la Restauration. Ce gentilhomme bernois, qui est à la fois un Latin et un Alamannique, a fréquenté nombre de personnages éminents de son époque: Napoléon, Frédéric-Guillaume de Prusse, Berthier, prince de Neuchâtel. Doué d'un esprit ouvert et de talents multiples, il s'intéresse à tout: n'est-il pas à ses heures jardinier-paysagiste, dessina-

teur de parcs et de terrasses? En 1805, il se rend en Italie pour assister au couronnement de Napoléon à Milan, et ce lui est l'occasion de raconter son voyage et de compléter sa narration de dessins de la route du Simplon, alors inachevée.

L'auteur de l'ouvrage nous informe avec une agréable vivacité des allées et venues, des missions politiques, des circonstances familiales, des séjours du colonel en maints endroits de Suisse ou de l'étranger. Ce qui ajoute à son livre un charme délicat, ce sont les reproductions finement exécutées des dessins de Rod. de Luterneau, qui évoque d'un crayon adroit de belles demeures patriciennes, dont plusieurs sises aux alentours de Genève, ainsi que des paysages qui, dans leur ensemble, nous restituent tout un panorama du bassin du Léman au début du XIX^e siècle.

Le déroulement d'une vie de 80 ans, harmonieuse et facile, consacrée au pays, à la famille, à l'amitié, aux arts, fait donc l'objet de cet ouvrage, dont nous soulignons la valeur artistique autant que littéraire. A ceux, nombreux, sans doute, qui ont la nostalgie d'une époque paisible, il permet une évasion de quelques heures extrêmement bienfaisantes.

Marg. MARE.

Pour soigner
TOUX et MAUX DE GORGE
prenez la
POTION FINCK
(formule du Dr. Bischoff)
En vente à la **PHARMACIE FINCK & Co**
26, rue du Mont-Blanc, Genève
au prix de Fr. 1.80.